

FNB d'épargne à intérêt élevé CI

TSX SYMBOLE : CSAV



EN DATE DU 28 FÉVRIER 2025

APERÇU DU FONDS

Le fonds a comme objectif de placement de maximiser le revenu mensuel des porteurs de parts tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôt à intérêt élevé.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Jun 2019
Total des actifs nets (\$CA) En date du 02-28-2025	6,2 milliards \$
VLPP	50,0195 \$
Cours du marché	50,0300 \$
RFV (%) En date du 06-30-2024	0,15
Frais de gestion (%)	0,14
Parts en circulation En date du 2025-03-13	126 000 000
Catégorie d'actif	Marché monétaire
Devise	\$CA
CUSIP	12558L104
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,1165 \$

Niveau de risque¹



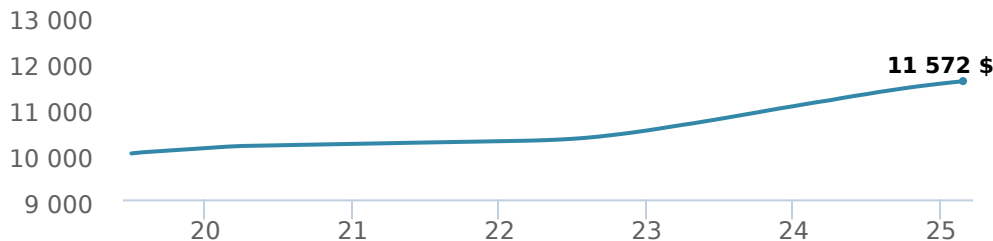
À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur
Qui :

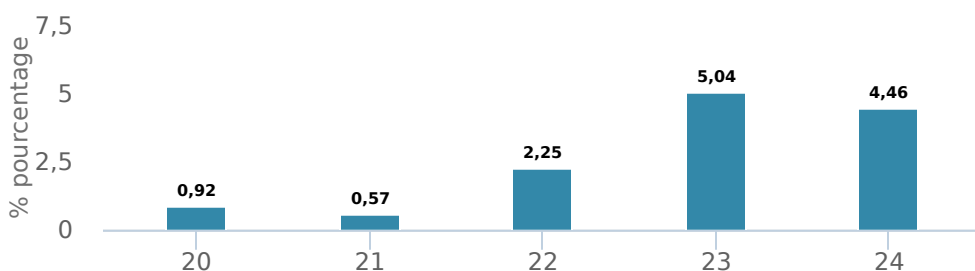
- Cherchent Un Rendement Plus Élevé Sur Les Soldes De Trésorerie Au Moyen Decomptes De Dépôts À Intérêt Élevé
- Veulent Un Placement À Court Terme Et Liquide
- Veulent Toucher Un Revenu Mensuel
- Ont Une Tolérance Au Risque Qui Est Faible

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
0,47 %	0,22 %	0,76 %	1,73 %	4,11 %	4,04 %	2,66 %	-	2,59 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date ex-dividende	Total	Date ex-dividende	Total
02-24-2025	0,1165	09-23-2024	0,1525
01-27-2025	0,1458	08-26-2024	0,1882
12-23-2024	0,1284	07-25-2024	0,1950
11-25-2024	0,1504	06-24-2024	0,1985
10-25-2024	0,1790	05-24-2024	0,1935

GESTIONNAIRES



CI Global Asset
Management ETF

EN DATE DU 28 FÉVRIER 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Espèces et équivalents	99,99	Espèces et quasi-espèces	99,99	Canada	99,99
Autres	0,01	Autres	0,01	Autres	0,01

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. NATIONAL BANK CASH ACCT	Espèces et quasi-espèces	48,23 %
2. BMO CASH ACCOUNT	Espèces et quasi-espèces	15,92 %
3. SCOTIABANK CASH ACCOUNT	Espèces et quasi-espèces	13,74 %
4. Gouvernement du Canada 27-mar-2025	Espèces et quasi-espèces	11,33 %
5. Gouvernement du Canada 12-Mar-2025	Espèces et quasi-espèces	8,18 %
6. SCOTIA 2 OPERATING ACCOUNT	Espèces et quasi-espèces	1,73 %
7. Gouvernement du Canada 09-Apr-2025	Espèces et quasi-espèces	0,74 %
8. CIBC CASH ACCOUNT	Espèces et quasi-espèces	0,00 %

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données relatives au rendement fournies partent du principe du réinvestissement des distributions uniquement et ne prennent pas en considération les frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou frais facultatifs ou impôts sur le revenu qui sont payables par les porteurs de titres qui auraient eu pour effet de réduire les rendements. Veuillez noter que les titres détenus dans des fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre assureur de dépôt. Il n'y a aucune garantie que le fonds pourra maintenir sa valeur liquidative par titre à un montant constant, ou que votre placement complet dans le fonds vous sera remis. Les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Le rendement historique annualisé est basé sur le rendement moyen pour la période de sept jours terminée le %s (après déduction des frais payables par le fonds) et ne représente pas un rendement réel sur un an.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Portfolio allocations will fluctuate over the life of the ETF as the portfolio holdings and market value of each security changes. The portfolio manager(s) may change the portfolio allocations in some or all of the sectors.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI est une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX). Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2025. Tous droits réservés.